

Interpellation (ordinaire)

Bureau de vote de Cour : fermé pour cause de fermeture ?

Les habitants des quartiers sous-gare ont récemment appris la fermeture du Bureau de vote de Cour à compter du 1er janvier 2024.

Cette décision municipale, annoncée tardivement et par le biais d'un simple prospectus en période d'élections fédérales, est particulièrement regrettable et regrettée par les habitants ayant pris l'habitude de se rendre à l'Avenue de Cour un dimanche de scrutin. Compte tenu du faible taux de participation de l'électorat lausannois aux dernières votations et élections, il paraît essentiel qu'une alternative soit maintenue dans le quartier sous-gare, cette démarche faisant partie de ce qu'une collectivité publique doit mettre à disposition de ses habitants.

Dans ce contexte et fondés sur ce qui précède, l'interpellatrice, au nom du Groupe PLR, pose les questions suivantes à la Municipalité :

- 1) *Pour quelles raisons la Municipalité a-t-elle décidé de fermer définitivement le Bureau de vote de l'Avenue de Cour ?*
- 2) *La Municipalité envisage-t-elle une alternative au bureau de vote actuel dans le quartier sous-gare à compter du 1^{er} janvier 2024 ?*
- 3) *Quel est le taux de fréquentation des bureaux de vote de la Ville de Lausanne ces cinq dernières années (2018 à 2023) ? Merci de bien vouloir indiquer le nombre de personnes s'étant rendues au sein des bureaux de vote par année et par bureau.*
- 4) *Pour la même période précitée, combien d'enveloppes ont-elles déposées dans les urnes déposées à l'entrée des bureaux de vote ? Merci de bien vouloir indiquer le nombre par bureau de vote et par année.*
- 5) *Le cas échéant et si l'information est disponible, la Municipalité peut-elle nous indiquer le type de profil des personnes (tranche d'âge notamment) se rendant aux bureaux de vote de la Ville les dimanches de scrutin ?*

Pour le Groupe PLR :

Lausanne, le 1 novembre 2023

Anouck Saugy